

**Résolution de l'assemblée des délégué-e-s d'Unia****Femmes aux rabais : ça suffit !**

**Le Syndicat.
Die Gewerkschaft.
Il Sindacato.**

Nous venons de vivre un moment historique : le 14 juin 2019, les femmes ont envahi les centres-ville, arpentiné les rues et occupé tout l'espace public. Bien plus d'un demi-million de femmes ont uni leur force pour exprimer leur colère et leur détermination face aux inégalités qui persistent entre les sexes. La participation des jeunes femmes a été exceptionnelle : elles en ont assez et exigent des conditions de travail et de vie bien meilleures que les femmes qui ont lutté sans cesse avant elles et qui luttent encore à leur côté !

Des débrayages dans la vente, les soins, l'industrie, le nettoyage, l'hôtellerie

Le mouvement du 14 juin a atteint une telle ampleur que le bilan n'est pas encore terminé. Ce qui est sûr, c'est que de nombreuses femmes ont eu le courage de braver l'interdit patronal et leurs tentatives d'intimidation. Dans de nombreuses branches, en particulier la vente, les soins, l'industrie horlogère, le nettoyage et l'hôtellerie, Unia a soutenu ces femmes lors de débrayages et d'actions concrètes. Elles ont fait preuve d'un courage et d'une détermination extraordinaires. Elles nous ont prouvé qu'aujourd'hui de nombreuses femmes ne sont plus prêtes d'accepter le sexism et la discrimination. L'Unia condamne toute répression à l'encontre des femmes qui ont pris part à ces actions et les assure de son soutien.

Stop au vol des salaires ! Stop à l'impunité !

Les inégalités salariales coûtent en moyenne 660 francs par mois à chaque femme. Ce sont donc 10 milliards qui échappent aux femmes chaque année en Suisse. Ce vol généralisé des salaires est impuni en Suisse : une personne sans moyens qui se permet de voler un objet d'une valeur de 50 francs dans un magasin risque beaucoup plus gros qu'une grande enseigne qui soustrait chaque mois plusieurs centaines de francs à ses vendeuses. Il faut mettre fin à l'impunité généralisée. C'est pourquoi, Unia exige des contrôles systématiques dans toutes les entreprises avec l'implication des syndicats et un système de sanctions efficaces contre les entreprises qui exploitent les femmes sans vergogne !

Salaires minimaux et CCT : les femmes aussi méritent d'être protégées

Dans le secteur privé, une convention collective de travail (CCT) et de bons salaires minimaux restent l'exception dans les branches majoritairement féminines. Dans les soins de longue durée et la vente par exemple, les conditions de travail ne cessent de se péjorer dans la plupart des cantons : horaires irréguliers, journées sans fin, travail sur appel, le soir et le week-end... cela pour un salaire qui souvent ne couvre même pas les besoins vitaux ! Dans ces deux branches, Unia invite les patrons à ouvrir le dialogue pour négocier des CCT nationales qui valorisent les métiers féminins et assurent des conditions de travail attractives pour les femmes. Tant que les femmes ne seront pas protégées correctement par de bonnes CCT, Unia poursuivra son engagement pour des salaires minimaux légaux.

Stop aux bas salaires : nous voulons plus !

Ces dernières années, les salaires réels ont stagné, en particulier pour les femmes qui travaillent dans des branches trop souvent dévalorisées. Dans le commerce de détail, la plus grande branche du secteur privé, l'évolution des salaires a été beaucoup plus faible que pour

le reste de l'économie, alors même que la productivité du travail n'a cessé d'augmenter, avec pour effet de soumettre les vendeuses à une pression toujours accrue. Coop et Migros, les leaders du marché, n'ont plus accordé d'augmentation générale des salaires depuis de nombreuses années, l'expérience des collaboratrices n'est pas honorée et le salaire minimum stagne toujours en dessous des 4'000 francs. Unia s'engagera dans le cadre des négociations et d'une campagne salariale pour que les femmes obtiennent enfin les augmentations salariales qui leur reviennent !

Du respect et plus temps !

L'égalité ne s'arrête pas à la question salariale. Les femmes, mais aussi les nombreux hommes solidaires qui se sont joints aux cortèges le 14 juin, réclament des mesures urgentes pour lutter contre le sexism et faciliter la conciliation entre vie professionnelle et vie familiale. Cela passe notamment par des mesures simples et efficaces comme par exemple l'introduction de congés parentaux obligatoires pour les femmes et les hommes. Mais cela passe aussi par des mesures pour compenser les discriminations au niveau des rentes, notamment par un renforcement de l'AVS.